

[TITRE DU COMMUNIQUÉ]

*[Texte de l'association : présenter son action brièvement en étant claire et concise. Il faut donner prioritairement les informations principales, en répondant aux questions : QUOI, QUAND, QUI, OU, COMBIEN, POURQUOI... Ayez en tête que des journalistes ou correspondant.e.s sont susceptibles de reprendre votre communiqué tel quel. Pensez également à bien modifier le lieu et la date du communiqué.]*

**13ème édition des Semaines d'Éducation Contre le Racisme et toutes les formes de Discriminations : agir collectivement pour plus d'égalité !**

Si la crise sanitaire et les confinements successifs ont isolé et fragilisé, elles ont aussi rendues visibles certaines inégalités et discriminations : travail domestique porté majoritairement par les femmes, fragilité du soin, impact des discriminations sur la santé, inégalités renforcées pour les jeunes, les personnes âgées et les plus précaires... Dans ce contexte, nos associations n'ont jamais cessé de **se mobiliser et d'agir pour plus d'égalité, pour permettre à chacun.e d'accéder à ses droits, pour renverser les préjugés et stéréotypes menant aux discriminations.**

Est-il encore nécessaire de rappeler que **la discrimination n'est ni une opinion, ni un sentiment mais fait référence au droit** ? En effet, il s'agit bien du cadre juridique permettant d'identifier les inégalités de traitement, autrement dit, il s'agit du droit à ne pas être discriminé.es., que l'on soit jeunes, vieux, d'origines étrangères réelles ou supposées, en situation de handicap, à faible revenus, roms,...

Au-delà de l'acte juridique, **la discrimination s'appuie sur des mécanismes systémiques, des attitudes hostiles (propos et comportements stigmatisants, harcèlement...), des stéréotypes.** Le développement des thèses populistes, des discours haineux nous rappelle la complémentarité entre le travail éducatif et juridique. C'est ce travail éducatif qui est la base de nos actions dans le cadre de ces semaines.

Faire converger la lutte contre les discriminations, lutter contre le non recours au droit, briser les préjugés et stéréotypes, voici les objectifs que nous vous invitons à partager à l'occasion de cette 13ème édition avec : des expositions, des ateliers, des débats, une campagne de communication à diffuser...

Nous espérons pouvoir vous retrouver physiquement ainsi que sur les réseaux sociaux pour agir ensemble afin de faire vivre l'égalité et les solidarités en cette année 2022.

Retrouvez les associations du collectif sur [www.laligue44.org](http://www.laligue44.org) et la programmation complète sur <https://openagenda.com/secd-2022-en-loire-atlantique>.

**La lutte contre les discriminations en chiffres :**

- Plus de 70 associations membres du collectif des SECD
- 23% des personnes actives en France déclarent avoir été victimes de discrimination(s) ou de harcèlement discriminatoire dans l'emploi
- 5448 saisines concernant la lutte contre les discriminations auprès du Défenseur des Droits en 2019

Contact de l'association : [Prénom NOM, Fonction, e-mail, téléphone]

Contact des SECD : Ligue de l'enseignement - FAL 44, [citoyennete@laligue44.org](mailto:citoyennete@laligue44.org), 07 87 02 54 21

